



Étaient présents : DEVILLERS Jean-Noël, HENRY Alexis, DÉCHAMBENOIT Adeline, JEANMOUGIN Guy
MAZEYRAT Alexandra, ZELLER Gilles, MONNOT Régis, SARAS Georges

Absents : JACQUOT Éric, VERNIER Xavier

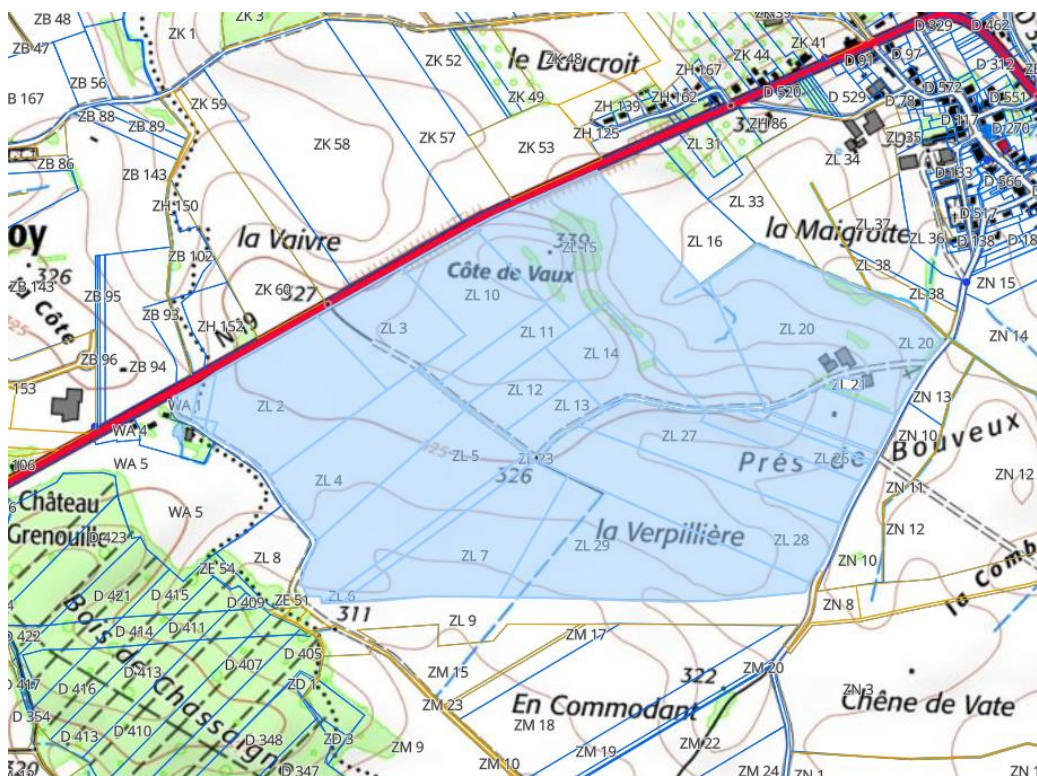
Pouvoirs : HENRY Albert pouvoir donné à M. JEANMOUGIN Guy

Étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc agrivoltaïque sur le territoire de POMOY.

La société SOL'R GREEN est spécialisée dans la conception, le développement et l'exploitation de parcs agrivoltaïques. Elle a réalisé un diagnostic technique sur le projet de POMOY (Haute-Saône - 70240), et a identifié un secteur qui présente un potentiel de développement agrivoltaïque.

La société SOL'R GREEN souhaite ainsi réaliser une étude de faisabilité pour l'implantation d'un parc agrivoltaïque sur la commune de POMOY.

La zone de projet concerne les parcelles agricoles situées aux lieux-dits « Côte de Vaux » et « La Verpillière » et cadastrées section ZL :



Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- Autorise la société à réaliser une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc agrivoltaïque ;
- Autorise la société à déposer toutes les déclarations, autorisations et demandes de levées de servitudes nécessaires pour l'étude de faisabilité du projet de parc agrivoltaïque.

Par ailleurs, la commune est propriétaire de la parcelle cadastrée section ZL n° 13, d'une superficie de 13 989 m². Cette parcelle est exploitée par la SARL EN VAUX, dirigée par Monsieur HENRY Alexis.

Cette parcelle présente un potentiel de développement agrivoltaïque et peut être incluse dans le projet global agrivoltaïque.

